



Communiqué de presse

VICTOIRE DES (ex) SALARIES DE LUXFEL POUR LA RELANCE INDUSTRIELLE ET POUR L'EMPLOI

Le 26 novembre 2018, le groupe Luxfer annonçait la fermeture du site de Gerzat, dernier producteur européen de bouteille de gaz haute pression en aluminium pour l'oxygénothérapie, les appareils respiratoires isolants pour les pompiers et pour l'industrie.

Dès cette annonce, les salariés avec leur syndicat CGT, n'ont jamais cessé de se battre pour maintenir et relancer leur activité sur un territoire clermontois déjà fortement touché par la désindustrialisation et les délocalisations. Non seulement parce que leur activité était profitable, qu'elle était positionnée sur des marchés en croissance et qu'elle répondait à des besoins fondamentaux comme la crise sanitaire allait le démontrer, mais aussi parce que leurs savoir-faire et la qualité des productions allaient bientôt trouver leur place dans des applications innovantes pour contribuer à faire face aux enjeux de santé et de la transition environnementale.

Leur lutte est devenue le symbole sur notre région et nationalement du combat pour la réindustrialisation, pour sauvegarder l'emploi et les compétences au service de l'intérêt général, d'un développement humain durable. Leur combat est le point de départ de la relance d'une filière industrielle essentielle, autrefois nationalisée, démantelée par le monde de la finance et par un capitalisme en quête de profits à court terme.

Leur lutte a cristallisé tous les défis de réponse aux besoins d'outils de travail pour les professionnels du soin et de la santé, à l'instant d'une crise sanitaire inédite et de la prise de conscience de l'urgence écologique. Ainsi, la nécessité de reconquérir notre indépendance industrielle, la relocalisation d'activités et le développement de filières d'avenir pour anticiper les conséquences économiques et sociales de la crise climatique s'est imposée à tous, y compris au gouvernement au travers des plans de relance.

La mobilisation des salariés et de toute la CGT est restée sans faille durant plus de 4 ans.

- Dès janvier 2018, ils avaient travaillé pour proposer un plan d'investissement et de réorganisation pour améliorer la performance opérationnelle de leur site. Malgré des « retours sur investissement » rapides que présentait ce plan, Luxfer refusait tout simplement de le prendre en considération en février 2019
- En mars 2019, ils cherchent et trouvent des repreneurs qui se positionnent pour le rachat du site et la poursuite de l'activité. Luxfer refuse de vendre.
- En juin 2019, alors que 136 salariés et 27 intérimaires se retrouvaient sans emploi, ils tentent de racheter eux même l'usine en coopérative. En décembre de 2019, Luxfer refuse encore une fois de vendre.
- En janvier 2020, ils occupent l'usine pendant 53 jours pour éviter la destruction de l'outil engagée par Luxfer.
- En mars 2020, de nouveaux repreneurs se positionnent pour racheter l'usine. Nouveau refus du groupe Luxfer en décembre 2020 qui conduit à travailler sur le projet de relance sur un site neuf avec une activité élargie, mais qui imposait de mobiliser des enveloppes financières beaucoup plus élevées.
- En juin 2020, ils organisent un grand rassemblement devant les portes de l'usine avec le concours de toutes les structures de la CGT. Plusieurs autres organisations syndicales, partis politiques et associations répondent à l'appel et viennent soutenir la lutte des anciens salariés Luxfer qui prend alors une ampleur médiatique dépassant le territoire français.



Luxfer illustre, de façon caricaturale, cette mutation des « capitaines d'industrie » vers un capitalisme de rente et de prédation. Ce groupe laisse, aux collectivités locales, une friche industrielle polluée en pleine ville dont il est toujours propriétaire.

C'est bien l'engagement sans relâche des salariés, leur volonté de pérenniser leurs savoir-faire, leur expertise d'usage du travail, qui s'est illustré par leur capacité à proposer des évolutions dans les process industriels et les produits réalisés. Convaincu par ce projet d'avenir le groupe Europlasma a décidé de le porter avec eux. Celui-ci s'inscrit pleinement dans la stratégie industrielle d'Europlasma et s'appuiera sur de fortes synergies avec d'autres unités et projets en cours.

Après un an et demi de travail de conviction, ce projet a également remporté l'adhésion du Ministère de l'Economie et des Finances, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de Clermont-Auvergne-Métropole.

Le vendredi 7 janvier 2022, l'intégralité des financeurs publics et privés a acté le lancement du projet. Le groupe Europlasma apportera 25M€ en fonds propres et 25M€ en dette, l'Etat 15M€ sous la forme de prêt et 4.5M€ en subvention d'investissement, la Région 3M€ de subvention et la Métropole de Clermont-Ferrand fournira un terrain de presque 12 hectares sur la commune de Cébazat et financera à hauteur de 34M€ la construction du bâtiment industriel. La région Auvergne-Rhône-Alpes s'est aussi engagée à financer un plan de formation pour permettre aux anciens salariés de Luxfer de rejoindre ce projet.

Ce sont donc près de 100M€ qui seront investis dans ce nouveau site industriel. Cette usine stratégique sera l'unique usine de l'Union Européenne à produire des bouteilles de gaz haute pression en aluminium et des corps creux massifs en aluminium permettant l'émergence d'une filière européenne autonome. Il comprendra un centre de recherche et de développement pour identifier et répondre aux nouvelles applications de ceux-ci.

Le démarrage de la production est prévu pour 2024 avec la création de 70 emplois directs. Cette usine devrait en générer 200 à terme.

C'est ainsi qu'une page se tourne pour les anciens salariés de Luxfer et qu'un nouveau combat démarre : Récréer une activité pérenne sur le territoire Puy-de-Domois et autant d'emplois que ceux qui avaient disparu avec la fermeture de Luxfer Gerzat.

A l'heure du fatalisme, cette belle victoire exemplaire aura permis de libérer les capacités d'intelligence de celles et de ceux qui « font », les véritables experts du travail. Car, ce sont bien les travailleurs qui « savent », d'autant mieux, lorsque c'est l'intérêt général qui est en jeu.

Leur lutte restera mémorable, par sa durée, son opiniâtreté à donner tout son sens à l'engagement pour sauvegarder leur outil de travail, pour vivre et travailler au pays, pour la mise en sécurité des productions vitales pour le pays et l'Europe, pour la mise en responsabilité des pouvoirs publiques et des politiques en tant que décideurs de la stratégie industrielle, de la politique de l'emploi, de l'avenir des territoires et de leur financement.

Lyon, le 10 janvier 2022

Contacts :

Ghislain DUGOURD – UD CGT 63 : 06.69.55.42.06

Gilles CASIMIR – Région Métallurgie Auvergne : 06.12.28.35.92

Fabrice FORT – Région Métallurgie Rhône-Alpes : 06.08.88.09.00

Agnès NATON – Comité Régional CGT AURA : 06.40.19.91.01